



Contrôleur sncf emmenant enfant mineur au commissariat

Par **Mxu**, le **28/01/2015 à 09:44**

Un mineur de 12 ans voyageant dans un train de banlieue avec avec un animateur, n'avait pas sa carte de réduction sncf à présenter au contrôleur. Celui-ci a appelé la police ferroviaire qui, à la sortie du train, a emmené le jeune au commissariat. Là son père a été prévenu.

Question : une amende donnée à l'animateur responsable de l'enfant n'était pas suffisante ?

Aucun vol, aucun délit : juste un oubli de justificatif et hop entre deux policiers et au poste à 12 ans ?

Que peut faire l'animateur pour éviter de faire vivre cette situation aux jeunes dont il est en charge ?

Merci

Par **Visiteur**, le **28/01/2015 à 13:25**

"Que peut faire l'animateur pour éviter de faire vivre cette situation aux jeunes dont il est en charge ?"

vérifier qu'ils sont en règle !